

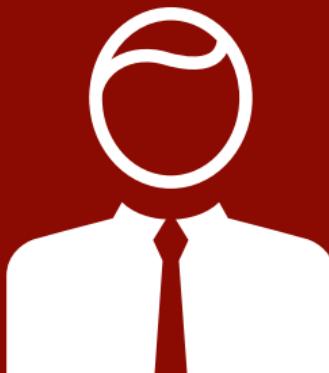
BANQUE PRIVÉE

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



SOMMAIRE

	Extrait standard des principaux tarifs	P.4
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.5
	Banque à distance : CA en ligne	P.6
	Moyens et opérations de paiement	P.7
	Offres groupées de services	P.11
	Irrégularités et incidents	P.17
	Découverts et crédits	P.19
	Épargne et placements financiers	P.20
	Opérations à l'étranger	P.22
	Assurances et prévoyance	P.23
	Succession	P.24
	Autres services	P.24
	Offres pour les jeunes	P.25
	Cartographie des zones européennes	P.27
	Glossaire	P.28
	Résoudre un litige	P.31

ÉDITO

Chers clients, Chers sociétaires,

La période récente a mis en évidence la force de notre modèle coopératif. Le Crédit Agricole Centre France est résolument engagé au cœur de son territoire et présent à vos côtés pour vous proposer des solutions adaptées et vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets.

Votre satisfaction est notre priorité. C'est dans cette optique que nous poursuivons le déploiement d'une politique tarifaire responsable au bénéfice de nos 880 000 clients. Ainsi, afin de vous permettre de faire vos choix en toute confiance, nous avons conçu ce guide tarifaire, simple et lisible, applicable au 1^{er} janvier 2023. Il est également consultable sur notre site www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance.

Les équipes du Crédit Agricole Centre France restent à votre écoute et vous remercient de votre confiance et de votre fidélité.

Jean-Claude MAZZA
Directeur Général Adjoint
Crédit Agricole Centre France



Extrait standard des principaux tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) Crédit Agricole en ligne Essentiel Plus	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	0,20 €/alerte reçue
Tenue de compte	1,35 €/mois - 16,20 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) carte MasterCard ou Visa	47,94 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) carte MasterCard ou Visa	47,94 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre carte	28,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	4,25 €/virement GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transfert, clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Fourniture de liste des opérations automatiques et récurrentes	25,00 €
Services bancaires de base mentionnés par le symbole ▲ <small>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 et article D.312-5 du Code monétaire et financier)</small>	GRATUIT

Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base

Services bancaires de base : ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

Relevé de comptes électronique E-relevé	GRATUIT
Relevés de comptes papier	
● Relevé mensuel ▲●	GRATUIT
● Relevé par quinzaine (<i>facturation mensuelle</i>)	3,26 €
● Relevés Bis et Ter à la quinzaine ou mensuel (<i>par relevé</i>)*	3,26 €
● Relevé décadaire (<i>par relevé</i>)	3,26 €
● Relevé journalier	Coût postal
● Relevés Bis et Ter journalier	Coût postal
Relevé annuel des frais	GRATUIT
● Relevés globaux des avoirs épargne/crédits « Rendez-vous Comptes »	
● Annuel	21,30 €
● Semestriel	16,20 €
● Trimestriel	11,20 €
Relevé IFI (Imposition de la Fortune Immobilière) (<i>annuel</i>)	51,00 €/an
Réédition de relevé	17,00 €

Tenue compte

● Frais de tenue de compte ▲●	1,35 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁴ ▲●	30,00 €/an
● Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées <small>Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</small>	1,30 €/mois

* A l'exception des relevés pour comptes indivis, les mineurs et les comptes joints dont les clients sont séparés ou divorcés.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D. 312-5 du code monétaire et financier.

● Services inclus dans le CAC.

Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

Services en agence

Versement d'espèces ▲ ●	GRATUIT
● Remise de chèque(s) ▲ ●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲ ●	GRATUIT
Retrait d'espèces dans une agence Crédit Agricole Centre France par carte minute (<i>gratuit dans l'agence gestionnaire via les cartes LSA page 8</i>) ¹⁰	3,06 €
● Retrait d'espèces de dépannage dans une autre Caisse régionale sur présentation de votre chéquier	GRATUIT
Mise à disposition de fonds	21,50 €
Frais de location de coffre-fort (<i>selon la taille et le montant assuré</i>)	de 87,72 € à 273,36 €/an
Frais de location saisonnière de coffre-fort	30,00 €/mois
Recommandé avec avis de réception (<i>par envoi</i>)	8,60 €

Frais de recherche de documents⁵ (réédition)

Simple	21,00 €
Complexe	Sur devis
Photocopie ou page d'édition	2,70 €

Change

Achat et vente de billets ou de chèques de voyage	
• Frais fixes par opération en agence	6,50 €
• Commande de devises par Internet	GRATUIT
Frais d'affranchissement (<i>si envoi à domicile</i>)	2,00 €
En sus, des frais fixes pour les chèques de voyage	1,25 % de la valeur de la transaction



Banque à distance : CA en ligne (abonnement)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

● Service de banque à distance par internet Essentiel Particulier	GRATUIT
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	
● Service de banque à distance par internet Essentiel Plus ▲ ●	GRATUIT
Service inclus dans Essentiel Particulier + virements externes SEPA	
● Essentiel Plus Bourse Invest Store Initial	GRATUIT
Services inclus dans le module d'épargne pilotée du Compte à Composer	

Internet (suite)

● Service de bourse en ligne	GRATUIT
• Invest Store Initial	
• Invest Store Intégral	
- À partir de 24 ordres exécutés par an	GRATUIT
- Moins de 24 ordres exécutés par an	96,00 €
Service d'agrégation de comptes ⁶	GRATUIT
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	
Consultation et gestion des comptes d'un majeur protégé	GRATUIT
(Accès pour le tuteur)	

Les services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance
 - Nos applications mobiles.
- TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT
- Ma Banque
 - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paylib sans contact⁷,
 - Paylib entre amis⁸.

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

● Mini-relevés	1,00 €/mois
● Alerte Fil Mobile / écophage / temps réel de gestion / achat à distance / solde disponible / essentielle - solde débiteur / essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement / souplesse du découvert	0,20 €/message
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

CATÉGORIE DE CARTE

Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement à autorisation systématique)	Débit immédiat	Débit différé
L'Autre carte 	28,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard	36,00 €/an	
• Mastercard Eko	36,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter	47,94 €/an	
• Mastercard*	47,94 €/an	47,94 €/an
• Visa Classic*	47,94 €/an	47,94 €/an
• Gold Mastercard*	109,14 €/an	109,14 €/an
• Gold Mastercard à empreinte biométrique		133,14 €/an
• Visa Premier*	109,14 €/an	109,14 €/an
• World Elite Mastercard*		260,00 €/an
• World Elite Mastercard à empreinte biométrique		284,00 €/an
• Visa Infinite*		260,00 €/an

Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf gamme Gold, Visa Premier, World Elite, Visa Infinite, l'Autre carte).

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention «carte de crédit». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention «carte de débit».

* Existent en version sociétaire.

 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».

CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE²

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
MasterCard Cartwin ou Visa Cartwin ⁹  *	47,94 €/an	47,94 €/an
Gold MasterCard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ⁹  *	109,14 €/an	109,14 €/an

CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Agence (LSA)

GRATUIT

Bon à savoir !

Bonus Carte Sociétaire

Chaque retrait dans un distributeur du Crédit Agricole et chaque paiement avec une carte sociétaire donnent lieu au versement par la Caisse régionale de Crédit Agricole :

- d'une allocation de 0,01 € sur un ou plusieurs fonds destinés à mettre en oeuvre des actions régionales en faveur du développement local.
- d'un bonus de 0,01 € qui viendra en déduction de la prochaine cotisation carte.

Une participation minimale¹¹ de 1,00 € reste à la charge du client.

Les cartes sociétaires Mastercard et Visa Classic incluses dans l'offre Essentielle (page 13), de même que les cartes sociétaires Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 11), ainsi que les cartes sociétaires World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 12) ne bénéficient pas du Bonus Carte Sociétaire.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro** dans la zone euro
ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de
l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire***

GRATUIT

2,20 % du montant de l'opération

Autres paiements par carte****

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

GRATUIT

2,20 % du montant de l'opération

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

RETRAIT PAR CARTE EN EURO** DANS LA ZONE EURO
OU DANS UN PAYS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
• L'Autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
• Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/retrait à partir du 3 ^e retrait
• Maestro		
• Mastercard Eko	GRATUIT	1,00 €/retrait au-delà du 25 ^e retrait
• Mastercard Globe Trotter		
• Mastercard ou Visa		
• Carte Cartwin		
• Carte Supplétis		
• Gold Mastercard		
• Visa Premier		
• Gold Mastercard Cartwin	GRATUIT	
• Visa Premier Cartwin		
• Visa Infinite		
• World Elite Mastercard		1,00 €/retrait à partir du 3 ^e retrait

* Existent en version sociétaire.

** Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

*** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

**** Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009
du 16 septembre 2009

AUTRES RETRAITS

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes 4,00 €/opération
- Frais variables 2,10 % du montant de l'opération
- Frais de conversion monétaire*

Autres retraits par carte**

- Frais fixes 4,00 €/opération
- Frais variables 2,10 % du montant de l'opération
- Frais de change éventuels

Au guichet

- Autres banques Zone Union Européenne 8,70 €/retrait
- Autres pays 7,60 €/retrait + 2,10 % de la transaction

Autres services par carte

Envoyer la carte recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client 8,60 €

● Commande de carte en urgence 27,00 €

● Réédition du code confidentiel 16,50 €

- Envoi par courrier GRATUIT
- Envoi par SMS

Refabrication de la carte (en cas de détérioration) GRATUIT

Augmentation des plafonds d'utilisation 16,50 €

- En agence GRATUIT
- Sur l'application Ma Banque ou Paiement Mobile

Opposition faite par le titulaire de la carte GRATUIT

Option « garantie achats en ligne » (arrêt de la commercialisation) 21,00 €/an

Virement

Virement SEPA***

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

EMISSION D'UN VIREMENT SEPA ▲ ●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale GRATUIT	GRATUIT	4,25 €
• Vers un compte d'une autre banque GRATUIT	GRATUIT	4,25 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque GRATUIT	GRATUIT	1,68 €

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT
SEPAmail paiement de facture	GRATUIT

* L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

** Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

*** Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 27).

Emission d'un virement instantané SEPA

VIA LE SERVICE DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE SITE INTERNET : https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
VIA PAYLIB ENTRE AMIS - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	26,00 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	26,00 €

Virements non SEPA Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (EN AGENCE UNIQUEMENT)	
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Emission d'un virement non SEPA occasionnel/permanent	28,50 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA	
Réception d'un virement non SEPA (par virement) ▲●	17,50 €
Virement valeur jour	15,30 €

Prélèvement SEPA / Titre interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Information premier prélèvement	1,57 €

Chèque

Paient d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• En recommandé AR (<i>frais de poste inclus</i>) à la demande du client	8,60 €
• En pli simple à la demande du client	2,34 €
● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	20,00 €
● Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	18,00 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ¹ : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	30,60 €/mois
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Centre France	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ³	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ⁴	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)	

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

4. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Premium

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 3/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

15,30 €/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Centre France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

4. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention¹ : 1/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

9,18 €/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Centre France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE³

En euro dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁴

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

2,00 €/mois

E-relevé mensuel

1. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

2. Sauf gratuité imposée par la loi.

3. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

4. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Globe Trotter (suite)

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter »

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

2,00 €/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Centre France

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alertre si solde du compte inférieur à 20 €
- Alertre essentielle - solde débiteur
- Alertre essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- Alertre consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole

E-relevé mensuel

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko »

Renvoi du code confidentiel de la carte

2,00 €/mois

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE¹

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale
- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole
- Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise
- Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko à indiquer uniquement pour les CRs commercialisant encore le Compte à composer. En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert

Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : 30,00€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : 50,00€ / chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer module budget protégé¹⁵

SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne

Envoy carte à domicile (*pour les renouvellements*)

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerta essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerta essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (*mensuel*)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre Carte »

1,00 €/mois¹⁶

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Offres groupées de services dont la commercialisation est arrêtée

Offres Compte Service

Compte Service (<i>cotisation mensuelle</i>)	
Equilibre	5,40 €/mois
Souplesse	7,65 €/mois
Optimum	8,67 €/mois
Le 2 ^e Compte Service du ménage	3,72 €/mois
Compte Service Prélude	1,00 €/mois

Le Compte à Composer

Essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

SOCLE
Tenue de compte
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne
Frais d'envoi de chéquier (<i>pour les renouvellements</i>)
Envoi carte à domicile (<i>pour les renouvellements</i>)
Forfait des opérations courantes illimitées <i>Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</i>
Information premier prélèvement SEPA
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
• Alerte essentielle (<i>mensuelle</i>) - solde débiteur
• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
Relevé de compte papier ou électronique (<i>mensuel</i>)
Merci pour l'info version papier et numérique <i>(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 24)</i>

Univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT		
	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1,00 à 500,00 €	2,26 €/mois
• Cotisation à une offre d'assurance associée au découvert autorisé en cas de décès accidentel ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹²	De 500,01 à 1 000,00 €	3,11 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	De 1 000,01 à 2 000,00 €	4,23 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹³	De 2 000,01 ET +	5,15 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1,00 à 300,00 €	1,58 €/mois
	De 300,01 à 800,00 €	2,24 €/mois
	De 800,01 à 1200,00 €	3,11 €/mois
	De 1 200,01 à 2 000,00 €	4,13 €/mois
	De 2 000,01 ET +	5,15 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ¹² - SécuriBUDGET Premium ¹²	1,70 €/mois Premium 2,00 €/mois
---	--

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Assurance SécuriCOMPTE Plus ¹² - SécuriCOMPTE Premium ^{12**}	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	3,26 €/mois
Retrait d'espèces de dépannage	Premium
Rédition carte urgente	4,84 €/mois
Rédition code confidentiel (<i>envoi par courrier ou sms</i>)	

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 24).

**La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Univers de besoins (suite)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹⁴

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « épargne »

2,04 €/mois

Premium

3,05 €/mois

Assurance SécuriEPARGNE¹² - SécuriEPARGNE Premium¹²

Relevé global épargne/crédit (*annuel*) (*trimestriel*) en Premium

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB¹² - SécuriWEB Premium¹²

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

1,42 €/mois

Premium

1,88 €/mois

- Alerte achat à distance
- Mini relevés (1/semaine)
- Alerte temps réel de gestion

Personnalisation de votre équipement

OPTIONS

Assurance SécuriZEN¹²

1,90 €/mois

Assurance SécuriLIVRETS¹²

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable

au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,10 € et 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,10 € et 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,15 € et 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Égal à 9,18 € et plus

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % de réduction supplémentaire
A partir du 2 ^e Compte à Composer et suivants	-30 % de réduction supplémentaire

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Irrégularités et incidents

Plafond de frais d'incidents aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière »

Applicable au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/mois

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base :

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (<i>client inconnu à l'adresse</i>)	21,00 €
Frais de gestion d'anomalie d'adresse (<i>annuel</i>)	21,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	137,70 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition administrative	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par saisie mobilière	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par saisie pénale	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹⁷	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/chèque
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30,00 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	35,00 €
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	50,00 €
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision ¹⁸	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement > 20 €	Maximum 20 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• à 10 jours	13,00 €
• à 30 jours	25,00 €
Frais d'opposition (<i>blocage</i>) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	250,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	35,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <i>(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)</i>	Maximum 20,00 €

Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission

* Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.



Découverts et crédits¹⁹

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Intérêts débiteurs (découvert)

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal <i>(le TAEG applicable et appliqu�� est indiqu�� sur le relev�� de compte)</i>	Plafond du taux r��glementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Assurance facultative en couverture du découvert ²⁰ <i>(voir rubrique « S��curicompte d��couvert » p23)</i>	Fonction du montant du découvert

Particularités de certains découvert

Minimum forfaitaire d'int��r��ts d��biteurs	3,00 € par trimestre
Gratuit entre 0 et 3 jours débiteurs par trimestre <i>(Montant non compris dans le TAEG, conform��m��t �� l'article R 314-9 du Code de la consommation. S'applique pour tous types de d��couvert dont le montant utilis�� est inf��rieur �� 400,00 € en moyenne journali��re calcul��e entre deux arr��t��es de comptes trimestriels. Pas de minimum forfaitaire pour les d��tenteurs d'un CAC avec module « maîtrise du d��couvert » et les anciennes g��n��rations de compte service)</i>	

Cr  dits    la consommation

Cr  dit renouvelable

Compte Cr��dit renouvelable / Suppl��tis	Nous consulter
Le taux débiteur annuel et le taux annuel effectif global (TAEG) sont indiqu��s sur l'offre de contrat de cr��dit.	

Peuvent   tre associ  s au Cr  dit renouvelable / Suppl  tis :

- Une carte de paiement cr  dit ou comptant (Cartwin). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqu   ci-dessus    la rubrique « carte ».
- Une assurance emprunteur : de 0,327 % par mois, sur le montant utilis  /du solde restant d  , jusqu'   59 ans puis de 0,60 % de 60 ans    moins de 75 ans. L'assurance facultative est assur  e par PREDICA, entreprise r  gie par le Code des assurances. Conditions et   v  nements garantis indiqu  s au contrat.

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

Cr  dit    la consommation amortissable    taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqu  s sur l'offre de contrat de pr  t.

Pr��t �� la consommation v��hicules, projets personnels, regroup��	Nous consulter
• Frais de dossier 1 % du capital emprunt�� - Minimum : 70,00 € Maximum : 500,00 €	

Pr��t �� la consommation travaux	Nous consulter
• Frais de dossier 0,50 % du capital emprunt�� - Minimum : 70,00 € Maximum : 500,00 €	

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant d��	GRATUIT
Assurance emprunteur ²¹	Nous consulter

Cr  dits immobiliers

Frais de dossier

Pr��t �� taux z��ro, Eco pr��t �� 0 %, Pr��t ��pargne Logement	GRATUIT
Pr��t �� l'Accession Sociale (PAS) (en % du montant du pr��t)	1 %
	Minimum 175,00 € - Maximum 500,00 €
Pr��ts Habitat et Conventionn�� (en % du montant du pr��t)	1 % - Minimum 425,00 €
Cr��dit relais	Nous consulter
Assurance Emprunteur ²²	Nous consulter

Autres opérations liées aux crédits

Frais de recherche et attestation sur prêt	18,50 €
Modification du compte à débiter	36,00 €
Modification de la date d'échéance, périodicité	36,00 €
Modification de garantie, d'emprunteur, de durée	310,00 €
Réédition de tableau d'amortissement	29,00 €
Réaménagement de prêt 1 % du capital restant dû	
• Si capital restant dû < = 80 000 €	Minimum 700,00 €
• Si capital restant dû > 80 000 € et < = 120 000 €	Minimum 1 000,00 €
• Si capital restant dû > 120 000 €	Minimum 1 200,00 €
Décompte de remboursement de prêt	31,00 €
• Prêts DCI souscrits à partir du 1 ^{er} juillet 2016	GRATUIT
Relance administrative	21,00 €
Pause non contractuelle	256,00 €
Report d'échéance	31,00 €
Frais de nantissement sur contrat vie / titres / produit épargne	
• Interne	152,00 €
• Externe	305,00 €
Frais de gage	80,00 €
Mainlevée de gage sur demande du client	51,00 €
Mainlevée autre, renouvellement de garantie	134,00 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	92,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	153,00 €
Changement de quotité d'assurance (par assuré)	76,00 €



Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque - Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de Compte Épargne Logement - Plan Épargne Logement	150,00 €
Mandat d'épargne - Tandem - Ecopage - Tandem Plus ¹⁴	3,20 €/mois

Épargne disponible

Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire,

Ouverture	GRATUIT
Taux en vigueur	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux en vigueur	Nous consulter
L'assurance vie et Retraite	
Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT		
Transfert de compte-titres			
• Par compte	150,00 €		
Transfert de PEA /PEA PME	avec un maximum de 150,00 €		
• Par ligne transférée	15,00 €		
Service de calcul des plus-values	GRATUIT		
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU)	25,00 €		
Opposition sur titre et bons	70,00 €		
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT		
Reconstitution d'un portefeuille titres à plus d'un an (<i>édition valorisée</i>)	90,00 €		
Mise en nominatif administré	GRATUIT		
Titres non cotés			
• Frais d'inscription	1 % du montant - Minimum 150,00 € - Maximum 500,00 €		
• Frais de gestion par ligne	10,00 €/an		
Pôle Bourse (Service d'aide à la décision sur titres vifs)	9,90 €/mois		
Mise en nominatif pur	70,00 €		
Gestion conseillée			
FACTURATION TRIMESTRIELLE ET SELON NOMBRE DE CONTRAT	DROITS D'ENTRÉE / ARBITRAGE		
61,20 € pour 1 contrat	Droits d'entrée sur compte-titres ordinaire et PEA	OPC actions et diversifiés	1,00 %
86,20 € pour 2 contrats		OPC Obligataires	0,50 %
101,20 € pour 3 contrats		OPC Monétaires et assimilés	0,00 %
Option pour titres vifs	Arbitrages sur assurance vie	GRATUIT	
Au-delà de 3 contrats		Nous consulter	

Les ordres de bourse en France

Achat et vente d'actions ou d'obligations en Bourse de Paris, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

	INTERNET	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Par Invest Store Initial		0,52 % Minimum 7,10 €	0,4846 %
Par Invest Store Intégral		0,091 % Minimum 1,00 €	0,091 % Minimum 1,00 €
TÉLÉPHONE			
	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME	
Par le service téléphone	1,35 % Minimum 14,54 €	1,1846 %	
Supplément frais fixe par ordre avec Invest Store Intégral	12,35 €		
Commission sur souscription et rachat OPC hors Crédit Agricole	22,00 €		

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Opération sur bourses étrangères	0,75 % Minimum 15,00 €	0,4846 %

Les droits de garde (par an)

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Frais fixes (la ligne)		
• Tous FCP et OPC Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Valeurs françaises	4,80 €	4,80 €
• Valeurs étrangères	11,30 €	5,00 €
Frais variables en % de la valorisation au 31/12		
• Tous FCP et OPC Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Obligations CASA	0,16 %	0,33 %
• Autres valeurs françaises	0,33 %	0,40 %
• Actions et obligations étrangères et titres nominatifs	0,66 %	
Minimum par compte	36,00 €	5,00 €
Maximum par compte	500,00 €	500,00 €

Or

Achat en % du montant brut de la négociation	2,50 %
• Minimum	40,00 €
Vente en % du montant brut de la négociation (<i>taxes non comprises</i>)	2,50 %
• Minimum	40,00 €
Expertise de pièce	1,50 €/pièce minimum 11,00 €
Frais de retour de pièces abîmées	Nous consulter
Transport sécurisé - forfait	60,00 €

Opérations à l'étranger

Les chèques

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	0,15 %	Minimum 36,40 € - Maximum 134,30 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,15 %	Minimum 36,40 € Maximum 134,30 €

Virements (voir rubrique «moyens et opérations de paiement)

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir pages 8 et 9 et page 26 pour les jeunes	
Paiement d'un chèque en euros ou dans l'UE	53,80 €
Impayés (<i>par opération</i>)	44,00 €
Frais d'ouverture de compte en devises	36,40 €
Tenue de compte courant en devises (<i>par mois</i>)	16,40 €
Frais de dossier pour opération de change (<i>terme, prorogation, prêt, placement</i>)	27,00 €
Frais de banque étrangère	15,00 € ou frais réels
Frais de copie message SWIFT	16,60 €*
Fax ou e-mail de confirmation	16,60 €
Commission de change	0,06 %
<i>Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères lors du traitement de l'opération.</i>	Minimum 17,25 €
Attestation internationale	27,00 €
Frais de dossier par opération internationale (<i>étude personnalisée</i>)	Minimum 37,00 €

* Outre les frais correspondants systématiquement récupérés.



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches²³

L'assurance complémentaire santé, la garantie des accidents de la vie, l'assurance dépendance, l'assurance décès, l'assurance obsèques

[Nous consulter](#)

Assurance pour vos biens²³

L'assurance automobile, l'assurance multirisque habitation, l'assurance garantie locative, l'assurance deux roues, l'assurance tous mobiles

[Nous consulter](#)

Assurance pour vous protéger au quotidien²³

La protection juridique

[Nous consulter](#)

Assurance emprunteur

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » page 19

Autres assurances¹²

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement « Sécuricompte » (ancienne génération)	32,00 €/an
---	------------

Transfert de produits retraites individuels (loi Madelin et loi Fillon pour les contrats de moins de 10 ans)	4 % sur l'encours du contrat
--	------------------------------

Standard

Premium

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 €/an/compte	50,40 €/an/compte
--	-------------------	-------------------

SécuriWEB	15,00 €/an/compte	30,00 €/an/compte
-----------	-------------------	-------------------

SécuriBUDGET	20,40 €/an/compte	
--------------	-------------------	--

SécuriPROTECTION (L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	24,00 €/an/compte
--	-------------------

SécuriEPARGNE	3,00 €/an/compte	22,56 €/an/compte
---------------	------------------	-------------------

SécuriLIVRETS	22,80 €/an/assuré
---------------	-------------------

SécuriZEN	22,80 €/an/assuré
-----------	-------------------

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 300,00 €
24,00 €/an/compte	de 301,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 500,00 €
24,00 €/an/compte	de 501,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

• Inférieur à 8 000 €	Frais fixe 20,00 €
• Égal ou supérieur à 8 000 €	1,00 % du montant de l'actif successoral du défunt Minimum 80,00 € - Maximum 620,00 €

Frais de gestion annuel

85,00 €

Frais de location coffre en succession

Voir tarif coffre-fort page 5

Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres services

Banque Privée

Réflexion patrimoniale	663,00 €
Stratégie patrimoniale	Nous consulter

Protection des particuliers

La télésurveillance ²⁴	À partir de 19,90 €/mois - Nous consulter
La téléassistance à domicile ²⁵	À partir de 26,00 €/mois - Nous consulter
La téléassistance mobile ²⁵	À partir de 42,90 €/mois - Nous consulter

Magazines

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	48,00 €/an
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Creative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

Merci pour l'info Premium (version numérique)

• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	18,00 €/an
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	12,00 €/an
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

Magazines (suite)

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique

Merci pour l'info (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	56,08 €/an
Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/an
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	22,90 €/an
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	27,90 €/an
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 €/an
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	49,80 €/an
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/an
Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	25,90 €/an

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications

 N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans.
Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
--------------------------	---------

Cotisation carte pour les 12-17 ans

Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde (arrêt de la commercialisation)	20,00 €/an
Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement classique (arrêt de la commercialisation)	22,00 €/an
Offre Mozaïc White (arrêt de la commercialisation)	2,50 €/mois
Cotisation carte Cirrus Mozaïc de retrait	11,00 €/an
Cotisation carte Mozaïc Black de paiement avec contrôle de solde*	20,00 €/an

Cotisation carte pour les 18-25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50% de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées page 8 de la brochure (hors carte Eko)

Cotisation carte MasterCard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde (arrêt de la commercialisation)	20,00 €/an
Cotisation carte MasterCard jeune de paiement classique (débit immédiat/débit différé)	23,97 €/an
Offre Globe trotter (détails de l'offre page 13)	2,00 €/mois

Paiement et retrait par carte (avec CB Jeunes)

Paiement à l'international	GRATUIT
Frais de mise à disposition	10,00 €
Retrait à l'international	GRATUIT

Cotisation à une offre groupée de service

Pour les 18-25 ans - Offres groupées de services

Offre Prestige, Premium, Essentiel	Réduction sur la cotisation de 50 %
Compte à Composer (<i>arrêt de la commercialisation</i>)	Réduction sur la cotisation de 50 %

Crédits et découverts

Autorisation de découvert	Nous consulter
Prêt permis à un euro par jour (<i>jusqu'à 26 ans</i>)	Nous consulter
Prêts étudiants et apprentis (<i>sans limite d'âge</i>)	
Prêts à la consommation (<i>jusqu'à 30 ans révolus</i>)	Nous consulter
Good Loc (<i>caution bancaire pour locataire</i>)	Nous consulter
Frais de dossier sur prêt à la consommation, étudiants et apprentis, permis à un euro par jour	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	Nous consulter
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	Nous consulter
Droits de garde	GRATUIT

Assurance

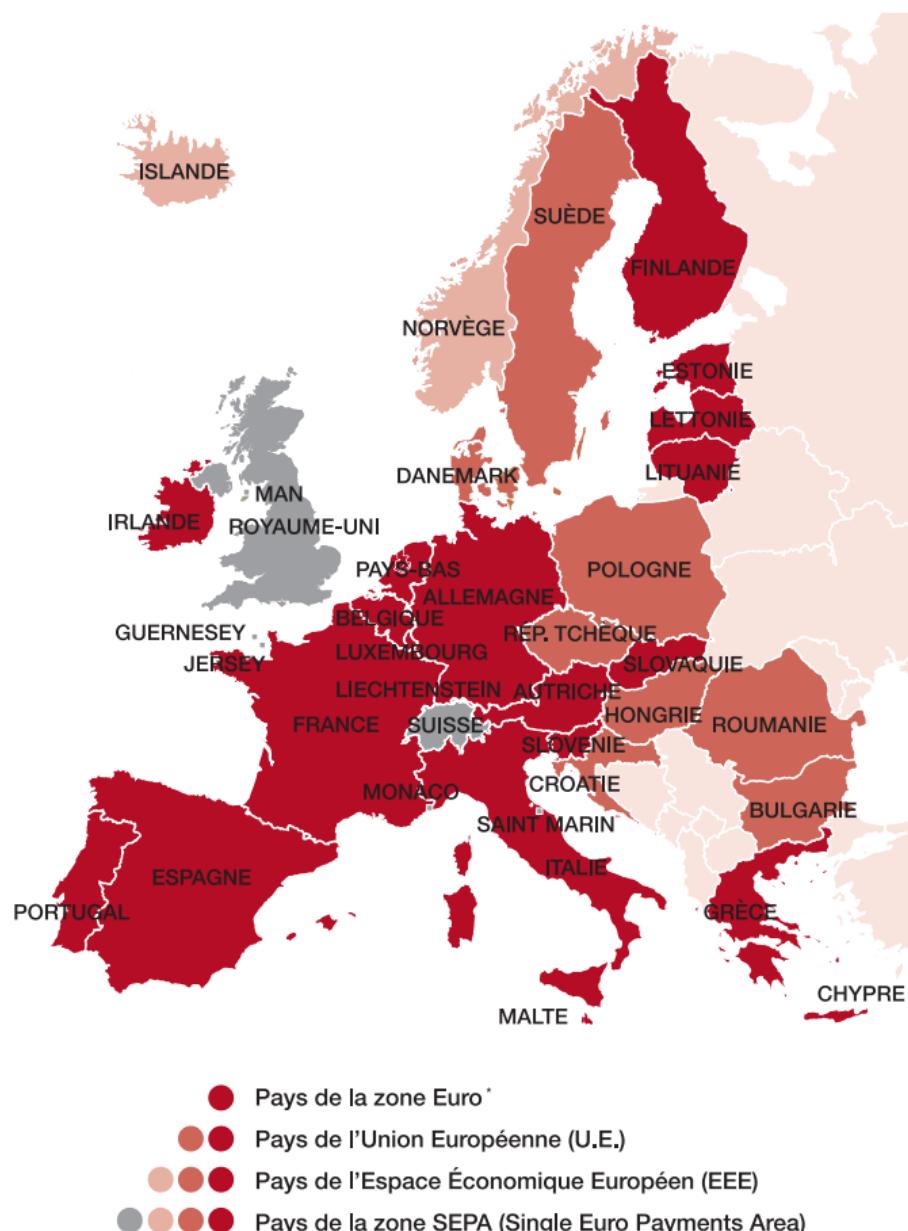
Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	Nous consulter
Assurance moyens de paiements Sécuricompte (<i>arrêt de la commercialisation</i>)	16,00 €

Autres services

Globe trotter	2,00 €/mois
Site youzful-by-ca.fr : un accès à une offre extra-bancaire pour les 16-30 ans	GRATUIT



Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'EEE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste membre de la zone SEPA.

Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Pays de la zone SEPA

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey et île de Man.



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Références

¹ DÉBIT : sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.

² CRÉDIT : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.
- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

³Sauf gratuité imposée par la loi.

⁴ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

⁵ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

⁶ Service Disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

⁷ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁸Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

⁹La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

¹⁰Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

¹¹Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins d'1 euro à titre de participation financière minimum.

¹²Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

¹³Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

¹⁴Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

¹⁵En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

¹⁶En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

¹⁷Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

¹⁸Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

¹⁹Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

²⁰Contrats souscrits auprès de Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) société d'assurance régie par le code des assurances.

²¹Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par : CA Assurance Emprunteur et PREDICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

²² Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : CA Assurance Emprunteur - Entreprise régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

²³ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 332 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8/10 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris.

²⁴ Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

²⁵ NEXECUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 euros. Siège social : rue de Belle Ile - 72190 Coulaines. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le client a la possibilité de faire appel au service clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre France - 3, avenue de la Libération - 63045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse : www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet)].

L'agence ou le service clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

Le service clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du service clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Monsieur le médiateur bancaire - 146 rue Pasteur - 01500 Château-Gaillard ou au moyen du formulaire de saisie en ligne disponible sur le site Internet du médiateur : <http://www.mediateur-cacf.com>. La demande du client doit être adressée au médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le médiateur bancaire au client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours au plus tard, sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le client peut saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers -17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le client peut saisir le médiateur de l'assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La médiation de l'assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site Internet du médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Votre banque pratique

Pour consulter vos comptes, découvrir les nouveautés
<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Et depuis votre mobile

Application Ma Banque*

Application Paiement Mobile*

Espace sociétaires	https://www.societairescaf.fr/
Assistant digital	04 73 74 40 80**
Crédits consommation	0 800 400 888***
Opérations de bourse	0 800 268 773***
Assurances	0 800 400 222***
CA en ligne	0 800 400 444***
Service clients	0 800 400 333*** service.clients@ca-centrefrance.fr

* Applications Ma Banque et Paiement Mobile pour IOS et Android.

** Service gratuit + prix d'un appel

*** Service et appel gratuits hors coût éventuel de l'opérateur téléphonique.

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet :
<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance>

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet
<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Les montants sont indiqués toutes taxes comprises.

Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE
Siège Social : 3, avenue de la Libération - 63045 Clermont-Ferrand cedex 9.

Société coopérative à capital variable agréée en qualité d'établissement de crédit
Société de courtage d'assurance inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 023 162 - SIREN 445 200 488 RCS Clermont-Ferrand -

N° de TVA intracommunautaire : FR 37 445 200 488 - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle
Prudentiel et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9.
Identifiant CITEO FR 234313_03YEFQ

CAMCA - Siège social : 53, rue de la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527 RCS Paris
Société d'Assurances Mutuelles à cotisations variables régie par le Code des assurances.

PACIFICA - Siège social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.
Siren 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros.

PREDICA - Siège social : 16/18 boulevard Vaugirard, 75015 Paris.
SIREN B 334 028 123 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



**CENTRE FRANCE
BANQUE PRIVÉE**